

# A Guéret

## *comme partout,*

## pour le service public



*Le 5 mars à Guéret, malgré des conditions climatiques épouvantables, des routes d'accès enneigées, 8 000 personnes venues de toute la France ont convergé pour la défense et le développement des services publics. Le même jour, des initiatives similaires se déroulaient à Vitry-le-François (1 000 manifestants sous une tempête de neige dans une ville de 6 000 habitants), à Pointe-à-Pitre, en Corse. Le 19 février s'était déroulée une manifestation d'ampleur à Angoulême. La problématique des services publics de proximité, que ce soit en milieu rural, urbain ou semi-urbain, s'impose de plus en plus comme un sujet fort de mobilisation des agents publics, des citoyens, des élus locaux.*

### Le sens d'une mobilisation

La loi de décentralisation Raffarin, adoptée grâce à l'usage du 49-3, les perspectives tracées par le projet de directive sur les services dans le marché intérieur (dite « directive Bolkestein »), l'absence de prise en compte de la notion de service public dans le projet de traité constitutionnel – celui-ci ne retenant que les services d'intérêt économique général -, toutes ces orientations viennent remettre en cause le pacte républicain passé entre l'Etat français et ses citoyens. Les principes d'égalité de traitement, de neutralité, de continuité, d'adaptabilité, d'une solidarité incompatible avec la renta-

bilité financière, tels qu'ils se sont affirmés au fil de l'histoire en France et dans nombre de pays européens, sont gravement mis en danger.

A l'automne, 260 élus locaux creusois avaient manifesté leur opposition radicale à la décentralisation Raffarin et au saccage du service public de proximité par un acte symbolique fort, une démission collective de leurs mandats. A partir de cet événement inédit, des forces syndicales, avec en premier lieu la CGT, des associations, de simples citoyens se sont regroupés avec une idée paraissant simple au demeurant, mais porteuse de sens : organiser dans la Creuse, dans un département enclavé où le service public doit s'exercer à la fois en zones urbaine, rurale ou mixte, un rassemblement de grand ampleur attirant des mani-

festants de toute la France.

Il serait impossible de décrire le travail gigantesque réalisé par les organisateurs de cette initiative, particulièrement des membres de l'union départementale CGT de la Creuse, avant, pendant et après la journée du 5 mars. Les remerciements sont un minimum, mais leur plus grande satisfaction vient des valeurs portées par les manifestants de Guéret. Citons quelques extraits du communiqué de presse du collectif creusois de défense et de développement des services publics après cette journée : « Cette manifestation, qui par son ampleur, mérite d'être qualifiée d'historique, nous a permis de vérifier combien le refus d'une politique de dégradation systématique des Services publics, tant dans les moyens qui leur sont attribués, que dans la réduction de

leur champ d'intervention et des missions qui leur sont confiées, est profond dans tout le pays (...) Les références aux valeurs républicaines ainsi que notre choix, au travers de la défense des Services publics et de leur développement, d'une société solidaire qui garantisse à tous l'égalité d'accès aux droits fondamentaux et préservent ceux-ci des logiques libérales de rentabilité financière, sont largement partagées et considérées comme indispensables pour la clarté et la réussite de notre action. »

Ces orientations de rassemblement, d'action, ce sont celles que la CGT porte au quotidien dans sa bataille pour des services publics de qualité (en France et en Europe comme cela s'est encore vu à Bruxelles le 19 mars). Si certains media ont monté en épingle quelques incidents connexes à la manifestation impliquant un des responsables politiques présents à Guéret, cela ne doit pas occulter un fait essentiel : le cortège était au moins aux \_ constitué de délégations syndicales, avec une prédominance marquée de la CGT.

Dans les mobilisations qui se succèdent, en France ou à Bruxelles, les 20 janvier, 5 février, 5 mars, 10 mars, 19 mars, la CGT est la force qui mobilise, entraîne, ouvre des perspectives. A l'instar de premières avancées, peu imaginables il y a quelques mois, sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, la CGT œuvre pour les convergences de luttes sur la question du service public, établit des propositions pour gagner et inverser la tendance.

Force de proposition, pivot des mobilisations, la CGT travaille sans aucune réserve avec toutes celles et tous ceux qui partagent ses objectifs, avec un souci d'efficacité et un esprit de conquête et de reconquête.

## Il est possible de gagner

Tout en restant lucides sur le chemin restant à accomplir, il s'agit aussi de mesurer les premiers acquis de la lutte engagée sur les services publics.

Dans une circulaire relative au service public en milieu rural, adressée par Jean-Pierre Raffarin aux préfets le 3 mars (deux jours avant Guéret...), la mise en place d'une Conférence nationale des services publics en milieu rural est annoncée. Il est précisé que les préfets acquièrent « la faculté de surseoir à l'application d'un projet de réorganisation qu'ils estimeraient contraire aux objectifs reconnus localement, jusqu'à la décision du ministre responsable. La mise en œuvre de la conférence nationale ne devrait pas débiter avant le 1er janvier 2006. **Dans**

démocratiser avec des droits nouveaux pour les agents publics et les citoyens.

Mais la mobilisation a permis d'ores et déjà d'obtenir un premier ralentissement de la politique gouvernementale de casse du service public. Cela doit servir de point d'appui aux futures actions, en particulier celles liées à la mise en œuvre de la décentralisation Raffarin que ni les agents de l'Etat, ni les citoyens et ni leurs représentants ne souhaitaient. La lutte paye, et les 75 000 Européens mobilisés le 19 mars à Bruxelles



*cette attente, je [Jean-Pierre Raffarin] souhaite qu'il soit renoncé à toute réorganisation entraînant une suppression ou une réduction significative du service au public en milieu rural, sauf accord exprès des élus concernés ».*

Bien sûr, la formule est ambiguë et il s'agira de vérifier dans les faits s'il s'agit bien d'un moratoire sur la fermeture de services publics en milieu rural jusqu'au 1er janvier 2006, comme l'a traduit une partie de la presse.

Bien sûr, c'est sur tout le territoire que le service public doit se maintenir et se développer, qu'il doit se

savent que rien n'est perdu, y compris concernant la fameuse directive Bolkestein.

La CGT a décidé de consacrer une partie des travaux d'une prochaine commission exécutive confédérale à la question des services publics, afin d'examiner les moyens de faire converger les intérêts de tous les salariés, actifs ou retraités, des privés d'emploi dans des initiatives revendicatives de haut niveau permettant de maintenir et renforcer le lien solidaire que ces services tissent entre les citoyens. L'UGFF-CGT prendra toute sa place dans cette construction revendicative, porteuse d'enjeux de société essentiels.